L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 8 NOVEMBRE 1847.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 81 rue de Chartres, et No. 1½ rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI MATIN, 8 NOVEMBRE.

☞ La nécessité de publier le rapport du Conseil de la 3me Municipalité et le désir de ne pas interrompre le feuilleton que nos lecteurs attendent avec tant d'impatience, nous forcent à abréger le plus possible tout le reste du journal. Cela d'ailleurs est assez facile aujourd'hui, attendu que les nouvelles sont très rares.

La Législature. Jusqu'à présent les whigs ont gagné un senateur, M. Gaudet de St Jacques. Quant à la chambre, ils y comptent déjà 31 membres sur les quels, perte et gain compensés, ils ont un gain de trois. Que sur les retours qu'on attend ils aient encore un gain à peu près pareil, et ils ont des chances pour avoir la majorité dans la chambre. Jusqu'à présent toutefois leurs adversaires conservent l'avantage. Attendons.

Assomption. Une lettre particulière nous affirme que cette paroisse a donné cent voix de majorité à Thibodeaux et élu trois whigs à la Chambre des Représentants. Si notre correspondant ne s'est pas flatté trop vite, nous aurions gagné trois membres. Dans ce cas on peut crier hurrah! pour les paroisses d'Ascension, Assomption, Lafourche et Terrebonne qui ont donné une majorité whig de 800 voix et qui ont envoyé neuf whigs pour un seul locofoco à la Chambre des Représentants.

Carroll. Cette paroisse a donné 22 voix de majorité à Harmanson et élu pour la chambre Keene, démocrate. Pour la place d'auditeur, R. J. Ker a obtenu 123 voix, Woodroff 34, Dunn 129, Bordelon 3. Travis a été choisi pour shérif, Avery pour surintendant des écoles, et Lettreh, pour coroner.

Madison a élu un whig à la chambre et donné 33 voix de majorité à L. Saunders. Nous n'avons rien ni de Tensas, ni de Concordia.

St Hélène a donné à Harmanson 48 voix de majorité dans cette paroisse, [...] ainsi que Womack, locofoco, est élu à la chambre.

Rapides.—D'après le rapport du clerc du bateau à vapeur St Helena venant d'Alexandrie, le ticket démocratique est élu par une faible majorité, Bryce, [...] pour le sénat [...] McWaters, whig, [...] voix. Quant à Morse, candidat au Congrès, [...] sa majorité [...] double, c'est à dire 160 voix.

St Landry.—On assure, mais nous ne le garantissons point, que le ticket whig tout entier l'a emporté dans St Landry. Nous souhaitons que cette nouvelle se confirmera. St Landry est foncièrement whig; mais il arrive quelquefois, par suite de dissensions intestines, de laisser triompher les locofocos.

Second district.—Nous avons enfin les retours complets, mais non pas officiels, des votes donnés aux candidats pour le Congrès; les voici:

	Thibodaux.	Landry.
Orléans	1701	1862
Jefferson	464	487
St-Charles	109	44
St-Jean Baptiste	192	193
St-Jacques	101 majorité.	
Ascension	1	"
Assomption	96	"
Lafourche	555	80
Terrebonne	358	117
	3581	2783
	2783	
	798 voix de majorité pour Thibodaux.	

Brasos-Santiago.—La goëlette Fanny nous a apporté le Flag de Matamoras du 30 octobre. Peu de nouvelles. L'état sanitaire de Matamoros ne s'est pas sensiblement amélioré, les décès sont assez nombreux parmi la population [...] et parmi les hommes du 10e régiment. On espère cependant que la fièvre ne tardera pas à disparaître.

On a reçu à Matamoros des nouvelles de Monterey qui vont jusqu'au 20 octobre. Elles ne mentionnent pas le moins du monde le retour du général Taylor aux Etats-Unis.

La malle de Monterey a été enlevée par les Mexicains le 14 octobre dans la soirée. Toutes les lettres et dépêches particulières ont été prises, mais les dépêches officielles ont été sauvées. Plusieurs sous officiers et soldats de l'escorte ont été tués ou blessés.

Concert de la société philharmonique.—Le public apprendra avec grand plaisir que demain soir, au Théâtre d'Orléans, la Société Philharmonique donne un grand concert au bénéfice de son habile chef. On se rappelle tout ce que M. E. Lehmann a fait dans ces derniers jours pour la Société de Bienfaisance Howard. Voici le moment de lui en tenir compte, et le public, nous l'espérons, n'y manquera pas.

Henry Herz et Sivori.—Ces deux grands artistes ont dû donner leur avant dernier concert à New-York, le 2 courant. Ils s'étaient adjoint M. Knop, violoncelliste de quelque mérite que nous avons eu l'occasion d'entendre ici.

Mlle Blangy.—On nous assure que Mlle Blangy arrivera ici sous peu de jours. C'est une nouvelle qui sera accueillie avec [...] plaisir par tous les admirateurs de cette délicieuse artiste.

Tableaux vivants.—Le docteur Collyer, marchant sur les traces de M. Keller, expose à New-York des tableaux vivants qui ont le plus grand succès. Probablement nous les aurons ici quelque jour.

Finances.—D'après un relevé officiel de la Trésorerie, les recettes du trimestre qui a fini le 30 septembre dernier, se sont élevées à $17,174,130, dont $5,255,700 ont été produits par l'emprunt de 1846 et celui de 1847. Les dépenses du même trimestre ont été de $14,700,139,89. Sur ce chiffre près de douze millions ont été appliqués à la guerre.

Chronique Locale.

Grand Incendie à Alger.—Un grand incendie a éclaté à Alger, de l'autre bord du fleuve, dans la nuit de samedi à dimanche. Il était près de minuit lorsque la cloche d'alarme a sonné. Le capitaine Aimes chauffa immédiatement et mit son bâteau les "Deux Frères" à la disposition des pompiers. Lorsque ceux-ci arrivèrent sur le lieu du sinistre, les flammes avaient déjà dévoré l'usine de MM. Hassan et Robinson, constructeurs de navires, et avaient gagné les grands approvisionnemens de bois appartenant à ces messieurs. L'incendie se développant avec rapidité eut bientôt atteint et consumé l'échoppe de menuiserie de M. James Bass ainsi qu'une autre maison en bois appartenant à la même personne. Un grand nombre de planches appartenant également à M. Bass a été réduit en cendres. Le navire des Etats-Unis, "l'Augusta," qui était en réparation dans le chantier de MM. Hassan et Robinson, aurait été indubitablement détruit, si le vent n'avait subitement changé, ce qui a permis aux pompiers de l'isoler de l'ardent foyer. La perte ne laisse pas que d'être considérable; elle s'élève à près de dix mille piastres. On croit que l'incendie a été l'œuvre de la malveillance.

Rixe et blessures.—Une scène sanglante a eu lieu samedi soir, vers onze heures, dans une maison de la rue d'Espagne, troisième Municipalité. Deux individus, nommés John Welsh et M. Hart, y étaient depuis quelque temps en dé[...]. S'étant rencontrés [...] à l'heure ci dessus indiquée, ils ont échangé de grosses paroles et en sont enfin venus aux coups. Welsh, qui était armé d'un couteau-poignard, en a porté deux coups à son adversaire, l'un sous l'aisselle et l'autre dans la région du bas ventre. Le blessé a été immédiatement transporté chez lui, son état offre de sérieuses inquiétudes et les médecins craignent qu'il ne succombe. L'auteur de l'attentat a été arrêté sur le champ par la police qui avait été informée de ce qui se passait. Il comparaîtra ce matin devant le recorder Seuzeneau. M. Keefe, qui était présent et qui cherchait à séparer les combattans, a été légèrement blessé au bras droit.

Arrestation d'un watchman.—M. Richardson, alderman au Conseil de la 1ère municipalité, a fait arrêter aujourd'hui le watchman Joseph Toregrosa, pour négligence dans les fonctions qui lui sont confiées. Toregrosa comparaîtra devant le comité de police.

☞ Un jeune orphelin, nommé Daniel Diller, mourut presque subitement, il y a deux jours, dans le magasin de M. Miller, où il était employé, au coin des rues St-Paul et Julia. Le coroner ayant été invité à pratiquer une enquête a fait faire l'autopsie du cadavre par des médecins. Ceux-ci ont déclaré que l'enfant avait succombé à une fièvre maligne intermittente du plus pernicieux caractère.

☞ Le Conseil de la Première Municipalité se réunit ce soir: un secrétaire sera élu en remplacement de M. Emile Wiltz, démissionnaire.

☞ Le grand jury de la 1ère Cour de District est prêt à entrer en fonction: il est au grand complet. Le jury ordinaire est formé et [...] pour la première fois ce matin. La Cour procédera immédiatement à l'audition des causes criminelles.

Vapeurs atlantiques.—Outre le Hermann et l'United-States, dont nous avons déjà parlé, il se construit à New-York trois autres beaux bâtimens à vapeur qui sont destinés à naviguer sur l'Océan et dans le Golfe. L'un d'eux qui a deux cent quarante pieds de longueur et qui jauge seize cents tonneaux, fera partie de la ligne régulière des navires à vapeur de Morgan, entre la Nouvelle-Orléans et New-York. Le second dont les dimensions sont encore plus vastes puisqu'il a 250 pieds de long, 49 pieds de bau, et qu'il jauge 2,000 tonneaux, sera employé à transporter les malles qui seront expédiées à la Havane, Chagres, &c., soit de New-York, soit de Charleston. Le troisième qui est le plus petit, est construit pour une maison de Boston.

☞ Le paquebot Zurich, parti du Hâvre le 5 octobre, est arrivé à New-York, le 30 octobre dans la matinée. Il n'a apporté aucun journal français. Le 25 octobre, vers 8 heures du matin, ce paquebot qui est un fin marcheur et qui filait onze nœuds à l'heure, a passé par 42o 31 de lat et 59o 31 de long, le Philadelphia qui ne faisait pas plus de sept nœuds à la vapeur. Ce navire sera sans doute entré à New-York le 1er courant.

Meurtre à New-York.—Le 28 octobre, vers 9 heures du matin, une personne entra dans le magasin d'un peintre en bâtiments, établi dans Ann street, et fut saisie d'horreur en voyant ce malheureux étendu par terre et ne donnant plus aucun signe de vie. La police, prévenue, commença une enquête: le corps fut relevé et l'on reconnut alors que la mort avait été déterminée par un coup de barre de fer asséné sur la tête, et qui avait fracassé le crâne et une partie du visage. Le crime ne pouvait remonter bien loin, puisque la victime respirait encore au moment où l'on arriva; tout indiquait d'ailleurs qu'elle avait commencé le matin son travail accoutumé. On ne sait pas au juste quel a pu être l'auteur du meurtre; mais les soupçons se portent sur un jeune homme qui travaillait chez le malheureux peintre. On sait que de vives discussions d'argent avaient eu lieu entr'eux, et ce [...] à la disparition subite de l'apprenti, fait planer sur lui de graves présomptions.

Crime atroce.—La Gazette de Montréal, du 20 octobre, raconte un double meurtre commis [...] à Griffintown, dans les faubourgs de cette ville, de la manière la plus étrange et la plus audacieuse. Deux hommes descendaient ensemble Dalhousie street, lorsqu'un individu, armé d'un fusil et d'un pistolet, s'approcha d'eux, déchargea successivement ses armes et blessa [...] l'un et l'autre. La cause et l'auteur de ce crime paraissent être encore inconnus. Ce qu'il y a d'inconcevable, c'est qu'avant [...] du crime, on avait entendu six coups [...] sans que la population s'en émût. [...] si l'éveil eût été pris, on [...] le meurtre.

Accident de chemin de fer.—Le 26 octobre, vers [...] heures du soir, au moment où un train de [...] du Vermont à Boston, traversait le nouveau pont jeté sur la rivière de M[...], le tablier de ce pont manqua tout à coup [...] composé d'une machine et de deux wagons, fut précipité dans la rivière. De quatorze personnes qui le montaient, deux ont été tuées sur le coup; trois autres ont reçu des blessures mortelles; le reste a été plus ou moins maltraité; une seule enfin s'est trouvée en état de rendre compte de l'accident. Il est à craindre, du reste, que de nouvelles recherches ne fassent découvrir d'autres victimes, car on suppose que la curiosité de voir traverser ce pont pour la première fois avait dû attirer quelques curieux du voisinage.

Ohio.—On lit dans le Journal de Louisville du 30 octobre: "La rivière a commencé hier à [...] lentement, et le soir il y avait sept pieds d'eau [...] des chûtes. La température est agréable le jour et froide la nuit."

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No 3.

Séance de jeudi, 4 novembre 1847.

Le Conseil s'est réuni conformément à l'ajournement.

M. Deietra est appelé au fauteuil.—Membres présents: MM. Bernard, Nicomède, Cougot, Siewerssen, Jones, Meehan, Wiltz, Piernas, Duvigneaud et Solomon. Absent: l'honorable P. Seuzeneau, président.

Sur motion de M. Wiltz, le Conseil procède à l'élection d'un président pro tem.—MM. Meehan et Bernard sont nommés vérificateurs.—Au 1er scrutin, M. Deietra reçoit 10 votes et M. Wiltz 1, conséquemment M. Deietra est déclaré dûment élu, et reprend son siège.

Le journal de la dernière séance est lu et approuvé.

Message du Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
le 28 octobre 1847.

A M. le président et MM. les membres du Conseil de la Municipalité No. Trois.

Messieurs—J'éprouve un vif regret d'être si fréquemment d'une opinion contraire à la vôtre; mais la profonde conviction que j'ai que toutes les résolutions du Conseil, dont le but est de permettre soit le Loto soit d'autres jeux, sont en opposition à l'acte de la Législature, approuvé le 19 mars 1835, intitulé: acte pour défendre le jeu [...] m'a fait un devoir de renvoyer à votre considération ultérieure la résolution que vous avez adoptée le 22 du courant, en vertu de laquelle il est décrété qu'à partir du 1er novembre la licence pour le jeu de Loto sera fixée à [...]. Plusieurs messages ayant trait au même sujet, contenant les raisons qui m'ont porté précédemment à refuser ma sanction aux résolutions du Conseil qui avaient le même but, je m'abstiens donc cette fois de présenter les mêmes objections, présumant que celles [...] sont suffisamment connues.

Je suis avec respect,
votre obéissant serviteur.
Signé, A. D. CROSSMAN, maire.

Sur motion de M. Piernas, de passer malgré le veto du maire, M. Wiltz demande l'appel nominal.

Oui—MM. Bernard, Nicomède, Cougot, Siewerssen, Wiltz, Piernas, Solomon et Duvigneaud, 8.—Non—MM. Jones et Meehan, 2.

Conséquemment la motion de M. Piernas est adoptée.

Lecture est faite au Conseil d'une lettre de MM. J. Culbertson, J. B. Leefe et G. Robert dans laquelle ils informent le Conseil qu'ils ont complété l'assessement des propriétés pour l'ouverture de la rue Claiborne, jusqu'aux Champs-Elysées.

Sur motion de M. Duvigneaud, la lettre ci-dessus est référée à l'avocat de la Municipalité.

Lecture est faite au Conseil d'une lettre de Mme Honora Marshal, demandant une license gratuite pour détailler de la bierre.

Sur motion de M. Piernas, la lettre ci-dessus est référée à la délégation du troisième district, avec pouvoir d'agir.

Lecture est faite au Conseil d'une lettre de M. John Kernon, demandant la permission de [...] la cheminée de sa forge, située rue des Champs-Elysées.

Sur motion de M. Siewerssen la demande de M. Kernon est accordée.

Lecture est faite au Conseil d'une lettre de M. Joseph Mager, demandant à être dispensé de payer la license entière, sur une boutique qu'il doit établir, pour vendre de la bierre.

Sur motion de M. Cougot la lettre ci-dessus est référée au comité de réclamations.

Lecture est faite au Conseil d'une lettre de plusieurs habitants du troisième district, demandant la confection de banquettes sur le côté [...] de la rue Barthélemy.

Sur motion de M. Piernas, la lettre ci-dessus est référée au comité des améliorations.

Lecture est faite au Conseil d'une lettre de M. C. Boyle, proposant de faire les banquettes dans la rue Barthélemy, au même prix que celles faites par MM. Gerard et Bellocq.

Sur motion de M. Duvigneaud, la lettre ci-dessus est déposée indéfiniment sur le bureau.

Lecture est faite au Conseil d'une lettre de MM. Seghers, J. C. Eder et B. Marigny, dans laquelle ils informent le Conseil que le pavage de l'allée située dans l'îlet compris entre les rues Champs-Elysées, Levée, Victoire et Marigny, cause beaucoup de dommages à leurs propriétés.

Sur motion de M. Siewerssen la lettre ci-dessus est référée au comité des améliorations.

Lecture est faite d'une lettre de M. Cyrot Gentes, demandant deux orphelins de l'asyle, etc.

Sur motion de M. Piernas, la lettre ci-dessus est déposée sur le bureau indéfiniment.

Emancipations.

Seconde lecture de la pétition de M. Antoine Girard, demandant l'émancipation de l'esclave Fortuné.

Sur motion de M. Solomon, la pétition ci-dessus est ratifiée.

Seconde lecture de la pétition de Samuel S. Hodgden, demandant l'émancipation de l'esclave Luiza alias Eliza.

Sur motion de M. Duvigneaud, la pétition ci-dessus est ratifiée.

Seconde lecture de la pétition de Charles Dowty, h. c. l., demandant l'émancipation de l'esclave Jacob.

Sur motion de M. Solomon, la pétition ci-dessus est ratifiée.

Seconde lecture de la pétition de Wm. Johnson, h. c. l., demandant l'émancipation de l'esclave Marie Anne.

Sur motion de M. Solomon, la pétition ci-dessus est ratifiée.

Seconde lecture de la pétition de Marguerite et Elizabeth Jadouin, demandant l'émancipation de l'esclave Suzanne.

Sur motion de M. Cougot, la pétition ci-dessus est ratifiée.

Première lecture de la pétition de Marguerite Arsène, f. c. l., demandant l'émancipation de l'esclave Mille et de ses six enfans.

Sur motion de M. Nicomède, la pétition ci-dessus est référée pour subir une seconde lecture.

Première lecture de la pétition de Françoise Pierre, f. c. l., demandant l'émancipation de l'esclave Joanny ou Danny.

Sur motion de M. Piernas, la pétition ci-dessus est référée pour subir sa seconde lecture.

Appel des Comités.

Comité des Finances.

M. Wiltz présente la résolution suivante qui est adoptée:

Résolu que le trésorier est et demeure requis de payer les comptes suivants, sur les mandats du Maire:

A Dr. Izard, pour des soins aux indigents pendant l'épidémie	$150 —
A W. Patterson, pour 40 tonneaux de lest	10 —
A M. Marcou, pour réparations des lampes	170 —
A P. A. Bertrand, pour médicaments fournis aux indigents	21 95
A Mme Dumas, pour pose de ventouses	3 —
Au remorqueur Swan, pour retirer des pilots du fleuve	30 —
A B. Saloy, pour 30 barils de chaux	90 —
A G. Donelly pour du sable du fleuve	117 97
A J. Boyer, pour divers	121 24
A W. Alcencio, pour 72 journées d'ouvrage de son esclave Julienne, employée aux travaux	22 50
A A. Peyroux, pour de la corde	3 01
A Mme J. Roux, pour 15 journées d'ouvrage de son esclave Benedict, employé à la chaîne	4 67
A H. Bayhi, pour pose de ventouses aux indigents	32 —

M. Wiltz présente le rapport suivant qui est adopté:

Le comité des finances, après avoir pris en considération la lettre de M. V. Allain, président de la Banque des Citoyens, a l'honneur de rapporter que la réclamation de la dite banque, se montant à $46,588 57 est correcte. En conséquence le comité recommande que le trésorier soit requis de livrer à la dite banque des bonds pour le montant ci-dessus, et ce conformément à l'ordonnance adoptée à la séance du 31 mai dernier.

(Signé:) P. S. Wiltz,
L. Duvigneaud.

Ordre du jour.

Lecture est faite au Conseil de la résolution, amendant la résolution fixant les salaires du trésorier et de ses deux commis.

Sur motion de M. Wiltz l'action du Conseil sur la susdite résolution est renvoyée.

Ordre du jour.

Résolu qu'à partir de cette date le Conseil se réunira tous les quinze jours à 5 heures P. M.

Sur motion de M. Wiltz la résolution ci-dessus est adoptée.

Sur motion de M. Wiltz le Conseil procède à l'élection des membres devant composer la direction des écoles publiques; et dont l'élection n'a pas eu lieu à la dernière séance.

Sur motion de M. Duvigneaud le Conseil procède à l'élection de l'alderman au premier district.

MM. Nicomède et Siewerssen sont nommés vérificateurs.

Au 1er scrutin M. Cougot reçoit 6 votes, M. Bernard 5. Conséquemment M. Cougot est déclaré dûment élu.

M. Solomon ayant annoncé que M. G. W. Lewis refusait de servir comme directeur des écoles du 1er district, sur motion de M. Wiltz le Conseil procède à l'élection d'un citoyen du 1er district, pour remplir la vacance ci-dessus.

MM. Meehan et Bernard sont nommés vérificateurs.

Au 1er scrutin M. B. Beauregard reçoit 11 votes. Conséquemment M. Beauregard est déclaré unanimement élu.

Sur motion de M. Duvigneaud le Conseil procède à l'élection d'un citoyen du 4ème district.

MM. Cougot et Jones sont nommés vérificateurs. Au premier scrutin, M. Coquet reçoit 6 voix, M. Page 2, M. Duvigneaud 1, et 2 blancs. M. Coquet est déclaré dûment élu.

Une lettre de M. F. Newman Jr, est lue, dans laquelle il présente sa résignation de contracteur pour l'éclairage de la Municipalité No 3, et prie le Conseil d'annuler son contrat.

Sur motion de M. Wiltz la résignation de M. F. Newman Jr, est acceptée.

M. Wiltz présente l'ordonnance suivante:

Ordonnance pour l'éclairage des rues de la Municipalité No 3.

Il est ordonné par le Conseil de la Municipalité No 3:

Art. 1er. Que le troisième lundi de novembre de chaque année, le Maire de la ville procédera, à son office à la vente des droits et privilèges d'éclairer les rues de la Municipalité No 3, au moins offrant; ladite vente devant être faite d'après les termes et conditions, savoir:

Art. 2. Le contracteur s'engagera à éclairer ou à faire éclairer pendant toute l'année à partir de la date de la vente, toutes les lampes de la Municipalité, et pour ce, il devra faire usage de l'huile de baleine clarifiée de la première qualité; il devra aussi fournir les mèches, les verres, les poulies et tout ce qui est nécessaire pour tenir lesdites lampes en bon état.

Les poteaux et les chaînes devront être fournis par la Municipalité.

Art. 3. Le montant convenu d'après le contrat, devra être fait pour chaque lampe pendant la nuit, et le contracteur devra être payé à la fin de chaque mois, sur le mandat du maire et un certificat du recorder, du voyer et du capitaine de la garde, spécifiant le nombre de lampes allumées pendant le mois.

Art. 4. Le contracteur de l'éclairage de cette Municipalité, devra donner une sécurité à la satisfaction du Maire, de la somme de deux mille piastres, pour la fidèle exécution des conditions de son contrat, et dans le cas que ledit contracteur manquera de remplir toutes les conditions de son contrat, un procès devra être intenté contre lui et ses sécurités (in solido) par l'avocat poursuivant de cette Municipalité, pardevant toute Cour d'une juridiction compétente; et sur l'information du recorder, du voyer, du capitaine de la garde ou tout autre officier de police au service de cette Municipalité, ledit contracteur et ses sécurités seront passibles pour chaque contravention d'une amende qui ne sera pas moindre de cinquante piastres ni plus de cent piastres; et si le contracteur néglige ou refuse de signer son contrat ou de fournir ses sécurités dans un délai de dix jours après l'adjudication, le Maire devra (après dix jours de notice dans la gazette officielle de la Municipalité), offrir en vente le contrat pour le compte et aux risques dudit contracteur.

Art. 5. Toutes ordonnances et résolutions contraires aux dispositions de la susdite ordonnance sont et demeurent abrogées.

Sur motion de M. Wiltz la susdite ordonnance est adoptée, article par article.

Sur motion de M. Duvigneaud d'adopter toute l'ordonnance, M. Jones demande l'appel nominal.

Oui: MM. Bernard, Nicomède, Cougot, Siewerssen, Meehan, Wiltz, Piernas, Duvigneaud et Solomon, 9.—Non: M. Jones, 1.

Conséquemment toute l'ordonnance est adoptée.

M. Wiltz présente la résolution suivante qui est adoptée:

Résolu que le voyer soit requis de prendre les mesures nécessaires pour faire allumer les lampes sur la Levée, jusqu'à ce que l'ordonnance adoptée ce soir soit mise en exécution.

M. Wiltz présente les résolutions suivantes, qui sont mises à l'ordre du jour pour la prochaine séance:

Résolu que les taxes pour l'année 1847 soient et demeurent fixées comme suit: sur propriétés foncières, huit piastres pour mille; sur propriétés foncières, dites rurales, trois piastres pour mille, et trois piastres pour chaque esclave.

Résolu de plus que les taxes, ainsi fixées, sont dues et seront collectées à partir du 1er décembre prochain.

M. Duvigneaud présente la résolution suivante, qui est adoptée:

Résolu que la taxe sur cafés et cabarets, &c., à Milneburg, soit et demeure fixée à quarante piastres par an ou dix piastres par trimestre, nonobstant toutes résolutions ou ordonnances à ce contraires.

M. Piernas présente la résolution suivante, qui est adoptée:

Résolu qu'à partir du 15 novembre, les licences sur les bals publics seront fixées à cinq piastres pour les bals donnés pendant la semaine, et dix piastres pour les dimanches.

M. Wiltz présente la résolution suivante, qui est adoptée comme un amendement à la susdite:

Résolu de plus que toute personne tenant un bal ouvert plus tard que dix heures P. M. paiera une licence de $2 50.

Sur motion de M. Duvigneaud, la résolution relative aux réparations du chemin à Milneburg est mise à l'ordre spécial du jour pour la prochaine séance.

Sur motion de M. Bernard, résolu que le comité des améliorations soit et demeure autorisé à contracter avec la Compagnie du Water-Works pour trois hydrants publics, un pour chaque district, pour l'usage des pauvres de cette Municipalité.

M. Wiltz présente les résolutions suivantes:

Résolu qu'à partir du 1er décembre prochain, la chambre du Conseil, les bureaux du Recorder et des officiers de la Municipalité, seront transportés à Frascati, et que le voyer est par le présent requis de faire faire toutes les réparations nécessaires au dit bâtiment, afin de mettre à exécution la présente résolution.

Résolu de plus qu'un comité de trois membres soit nommé par le Recorder pour prendre les mesures nécessaires, afin de remettre aux Messieurs Wylie y Egaña le bail de la chambre municipale, à l'encoignure des rues Champs-Elysées et Grands-Hommes; et que ledit comité soit requis de procurer une maison convenable près de la Levée pour servir de maison de police, pourvu que le loyer de ladite maison n'excède pas $20 par mois.

Sur motion de M. Wiltz de se dispenser des réglements, M. Jones demande l'appel nominal. Oui: MM. Cougot, Wiltz, Piernas, Solomon et Duvigneaud—5. Non: MM. Bernard, Nicomède, Siewerssen, Jones et Meehan—5.

Faute des deux tiers, les susdites résolutions sont mises à l'ordre du jour pour la prochaine séance.

Sur motion de M. Bernard, résolu que la résolution adoptée le 30 septembre 1847, donnant le contrat pour la construction des banquettes sur la rue Union, à M. John Sharkey, soit amendée comme suit, à M. John Sharkey agent de Mme Zoë Shardey.

M. Wiltz présente la résolution suivante:

Résolu que le Trésorier soit et demeure autorisé à payer les appointements du capitaine Boyer, wharfinger, à raison de $800 par an, à partir du 1er juin dernier.

Sur motion de M. Wiltz d'adopter la susdite résolution, M. Duvigneaud demande l'appel nominal.—Oui; Messieurs Nicomède, Cougot, Siewerssen, Jones, Meehan, Wiltz, Piernas et Solomon—8. Non: Messieurs Bernard et Duvigneaud—2. Conséquemment la susdite résolution est adoptée.

M. Wiltz présente la résolution suivante qui est mise à l'ordre du jour pour la séance prochaine:

Résolu que la partie de l'article 18 de nos réglements, relativement au président pro tempore, soit et demeure abrogée, et qu'à l'avenir nos réglements soient interprétés, de manière que six membres formeront un quorum, et que le président pro tempore aura toujours le droit de voter sur toutes les questions.

Sur motion de M. Nicomède, résolu que le comité [...] de la Voirie, soit et demeure autorisé à [...] du Water Works, [...] un hydrant à la case à pompe No 9, pourvu que l'eau ne coûte rien à cette corporation.

Sur motion, le conseil siège à huis-clos.

Les portes étant ouvertes, le conseil s'ajourne à lundi 15 novembre 1847 à 5 heures P. M.

(Signé) P. F. NOGUES, Secrétaire.

FEUILLETON.

Mémoires d'un Médecin.

JOSEPH BALSAMO.

Par Alexandre Dumas.

(Voir l'Abeille du 14 au 25 oct. et du 1er nov.)

TROISIEME PARTIE.

XIX.

Monsieur le duc d'Aiguillon.

Autant l'on promenait à Paris et sur la route de Chanteloup, de mines grimaçantes et d'yeux rouges, autant à Luciennes on apportait de visages épanouis et de sourires charmans.

C'est qu'à Luciennes, cette fois, trônait, non plus une mortelle, la plus belle et la plus adorable des mortelles, comme disaient les courtisans et les poëtes, mais une véritable divinité qui gouvernait la France.

Aussi, le soir du jour de la disgrâce de M. de Choiseul, la route s'encombra-t-elle des mêmes équipages qui avaient couru le matin derrière le carrosse du ministre exilé; de plus, on vit tous les partisans du chancelier, de la corruption et de la faveur, ce qui faisait un cortège imposant.

Mais Mme Dubarry avait sa police; Jean savait, à un baron près, le nom de ceux qui avaient été jeter la dernière fleur sur les Choiseul expirés; il disait ces noms à la comtesse, et ceux-là étaient exclus impitoyablement, tandis que le courage des autres contre l'opinion publique était récompensé par le sourire protecteur et la vue complète de la divinité du jour.

Après la grande file des carrosses et les encombremens généraux, eurent lieu les réceptions particulières. Richelieu, le héros de la journée, héros secret, il est vrai, et modeste surtout, vit passer le tourbillon des visiteurs et des solliciteurs, et occupa le dernier fauteuil du boudoir.

Dieu sait la joie et comme on se félicita!—les serremens de main, les petits rires étouffés, les trépignemens enthousiastes semblaient être devenus le langage habituel des habitans de Luciennes.

—Il faut avouer, dit la comtesse, que le comte de Balsamo ou de Fœnix, comme vous voudrez l'appeler, maréchal, est le premier homme de ce temps-ci. Ce serait bien dommage qu'on brûlât encore les sorciers.

—Oui, comtesse, oui, c'est un bien grand homme, répondit Richelieu.

—Et un fort bel homme. J'ai un caprice pour cet homme-là, duc....

—Vous allez me rendre jaloux, dit Richelieu en riant, et pressé d'ailleurs de ramener la conversation à un sérieux plus prononcé...; ce serait un terrible ministre de la police que M. le comte de Fœnix.

—J'y songeais, répliqua la comtesse. Seulement, il est impossible.

—Pourquoi? comtesse.

—Parce qu'il rendrait impossible ses collègues.

—Comment cela?

—Sachant tout, voyant tous leurs jeux....

Richelieu rougit sous son rouge.

—Comtesse, répliqua-t-il, je voudrais, si j'étais son collègue, qu'il fût perpétuellement dans le mien, et qu'il vous communiquât les cartes, vous y verriez toujours le valet de cœur aux genoux de la dame et aux pieds du roi.

—Il n'y a personne qui ait plus d'esprit que vous, mon cher duc, répliqua la comtesse. Mais parlons un peu de notre ministère... Je croyais que vous aviez dû faire avertir votre neveu.

—D'Aiguillon! il est arrivé, madame, et dans des conjonctures qu'un augure romain eût jugées les meilleures du monde: son carrosse a croisé celui de M. de Choiseul partant.

—C'est, en effet, un augure favorable, dit la comtesse.... Donc, il va venir?

—Madame, j'ai compris que M. d'Aiguillon, s'il était vu à Luciennes par tout le monde et dans un moment comme celui-ci, donnerait lieu à toutes sortes de commentaires; je l'ai prié de demeurer en bas, au village, jusqu'à ce que je le mande d'après vos ordres.

—Mandez-le donc, maréchal, et tout de suite, car nous voilà seuls ou à peu près.

—D'autant plus volontiers que nous nous sommes tout à fait entendus, n'est-ce pas, comtesse?

—Absolument oui, duc.—Vous préférez.... la guerre aux finances, n'est-ce pas? ou bien est-ce la marine que vous désirez?

—Je préfère la guerre, madame; c'est là que je pourrai rendre le plus de services.

—C'est juste. Voilà donc le sens dans lequel je parlerai au roi. Vous n'avez pas d'antipathies?

—Pour qui?

—Pour ceux de vos collègues que Sa Majesté présentera?

—Je suis l'homme du monde le moins difficile à vivre, comtesse; mais vous permettez que je fasse appeler mon neveu, puisque vous voulez bien lui accorder la faveur de le recevoir.

Richelieu s'approcha de la fenêtre; les dernières lueurs du crépuscule éclairaient encore la cour. Il fit signe à un de ses valets de pied, qui guettait cette fenêtre, et qui partit en courant sur son signal.

Cependant on commençait à allumer chez la comtesse.

Dix minutes après le départ du valet, une voiture entra dans la première cour. La comtesse tourna vivement les yeux vers la fenêtre.

Richelieu surprit ce mouvement, qui lui parut un excellent pronostic pour les affaires de M. d'Aiguillon, et par conséquent pour les siennes.

—Elle goûte l'oncle, se dit-il, elle prend goût au neveu, nous serons les maîtres ici.

Tandis qu'il se repaissait de ces fumées chimériques, un petit bruit se fit entendre à la porte, et la voix du valet de chambre de confiance annonça M. le duc d'Aiguillon.

C'était un seigneur fort beau et fort gracieux, d'une mise riche qu'élégante, et fort en tenue. M. d'Aiguillon avait passé l'âge de la fraîche jeunesse, mais il était de ces hommes qui, par le regard et la volonté, sont jeunes jusqu'à la vieillesse décrépite.

Les soucis du gouvernement n'avaient pas imprimé une ride sur son front; ils avaient seulement agrandi le pli naturel qui semble, chez les hommes d'état et les poètes, l'asile des grandes pensées. Il tenait droite et haute sa belle tête pleine de finesse et de mélancolie, comme s'il savait que la haine de dix millions d'hommes pesait sur cette tête, mais comme si, en même temps, il eût voulu prouver que le poids n'était pas au-dessus de sa force.

M. d'Aiguillon avait les plus belles mains du monde, de ces mains qui semblent blanches et délicates, même dans les flots de la dentelle. On prisait fort en ce temps une jambe bien tournée; celle du duc était un modèle d'élégance nerveuse et de forme aristocratique. Il y avait en lui de la suavité du poète, de la noblesse du grand seigneur, de la souplesse et du moelleux d'un mousquetaire. Pour la comtesse, c'était un type idéal: elle trouvait en un seul modèle trois types que d'instinct cette belle sensuelle devait aimer.

Par une singularité remarquable, ou pour mieux dire, par un enchaînement de circonstances combinées par la savante tactique de M. d'Aiguillon, ces deux héros de l'animadversion publique, la courtisane et le courtisan ne s'étaient pas encore vus face à face, à la cour, avec tous leurs avantages.

Depuis trois ans, en effet, M. d'Aiguillon s'était fait très occupé en Bretagne ou dans son cabinet; il avait peu prodigué sa personne à la cour, sachant bien qu'il allait arriver une crise favorable ou défavorable. Que dans le premier cas, mieux fallait offrir à ses admirateurs les bénéfices de l'inconnu; dans le second, disparaître sans trop laisser de traces pour pouvoir facilement sortir du gouffre plus tard avec une figure neuve.

Et puis une autre raison dominait tous ces calculs; celle-ci est du ressort du roman, elle était pourtant la meilleure.

Avant que Mme Dubarry ne fût comtesse et n'effleurât chaque nuit de ses lèvres la couronne de France, elle avait été une jolie créature souriante et adorée, elle avait été aimée, bonheur sur lequel elle ne devait plus compter jamais depuis qu'elle était crainte.

Parmi tous les hommes jeunes, riches, puissans et beaux qui avaient fait leur cour à Jeanne Vaubernier, parmi tous les rimeurs qui avaient accolé au bout de deux vers ces mots: Lange et ange, M. le duc d'Aiguillon avait autrefois figuré en première ligne; mais, soit que le duc n'eût pas été pressé, soit que Mlle Lange n'eût pas été aussi facile que ses détracteurs le prétendaient, soit qu'enfin, et ceci n'ôtera de mérite ni à l'un ni à l'autre, soit que l'amour subit du roi eût divisé les deux cœurs prêts à s'entendre, M. d'Aiguillon avait rengainé, vers, acrostiches, bouquets et parfums; Mlle Lange avait fermé sa porte de la rue des Petits-Champs; le duc avait tiré vers la Bretagne, étouffant ses soupirs, et Mlle Lange avait envoyé tous les siens du côté de Versailles, à M. le baron de Gonesse, c'est à dire au roi de France.

Il en résulta que cette disparition subite de d'Aiguillon avait fort peu occupé d'abord Mme Dubarry, parce qu'elle avait peur du passé; mais, qu'ensuite voyant l'attitude silencieuse de son ancien adorateur, elle avait été intriguée, puis émerveillée, et que, bien placée pour juger les hommes, elle avait jugé celui-là un véritable homme d'esprit.

C'était beaucoup, cette distinction, pour la comtesse; mais ce n'était pas tout, et le moment allait venir où peut-être elle jugerait d'Aiguillon un homme de cœur.

Il faut dire que la pauvre demoiselle Lange avait des raisons pour craindre le passé. Un mousquetaire, amant jadis heureux, disait-il, était entré un jour jusque dans Versailles, pour redemander à Mlle Lange un peu de ses faveurs passées, et ces paroles étouffées bien vite par une hauteur toute royale n'en avaient pas moins fait jouer l'écho pudique du palais de Mme de Maintenon.

On a vu que dans toute sa conversation avec Mme Dubarry le maréchal n'avait jamais effleuré le chapitre d'une connaissance de son neveu et de Mlle Lange. Ce silence, de la part d'un homme aussi habitué que le vieux duc à dire les choses du monde les plus difficiles, avait profondément surpris, et, faut-il le dire, inquiété la comtesse.

Elle attendait donc impatiemment M. d'Aiguillon pour savoir enfin à quoi s'en tenir, et si le maréchal avait été discret ou était ignorant.

Le duc entra.

Il salua respectueux avec aisance, et assez sûr de lui pour saluer entre la reine et la femme de cour ordinaire, il ménagea tout d'un coup, par cette nuance délicate, une protection toute disposée à trouver le bien partout et le parfait merveilleux.

M. d'Aiguillon prit ensuite la main de son oncle, qui, s'avançant vers la comtesse, lui dit de sa voix pleine de caresse:

—Voici M. le duc d'Aiguillon, madame; ce n'est pas mon neveu, c'est un de vos serviteurs les plus passionnés que j'ai l'honneur de vous présenter.

La comtesse regarda le duc sur ce mot, et elle le regarda comme font les femmes, c'est à dire avec des yeux à qui rien n'échappe; et elle ne vit que deux fronts courbés respectueusement, et deux figures qui remontèrent calmes et sereines après le salut.

—Je sais, répondit Mme Dubarry, que vous aimez M. le duc, maréchal; vous êtes mon ami. Je prierai monsieur, par déférence pour son oncle, de l'imiter en tout ce que son oncle fera d'agréable pour moi.

—C'est la conduite que je me suis tracée à l'avance, madame, répondit le duc d'Aiguillon avec une révérence nouvelle.

—Vous avez bien souffert en Bretagne! dit la comtesse.

—Oui, madame, et je ne suis pas au bout, répondit d'Aiguillon.

—Je crois que si, monsieur; d'ailleurs, voilà M. de Richelieu qui va vous aider puissamment.

D'Aiguillon regarda Richelieu comme surpris.

Ah! fit la comtesse, je vois que le maréchal n'a pas encore eu le temps de causer avec vous; c'est tout simple, vous arrivez de voyage. Eh bien! vous devez avoir cent choses à vous dire, je vous laisse, maréchal. Monsieur le duc, vous êtes ici chez vous.

La comtesse, à ces mots, se retira.

Mais elle avait un projet. La comtesse n'alla pas bien loin. Derrière le boudoir, un grand cabinet s'ouvrait où le roi souvent, lorsqu'il venait à Luciennes, aimait à s'asseoir au milieu des chinoiseries de toute espèce. Il préférait ce cabinet au boudoir, parce que, de ce cabinet, on entendait tout ce qui se disait dans la chambre voisine.

Mme Dubarry était donc sûre d'entendre de là toute la conversation du duc et de son neveu; c'est de là qu'elle allait se former sur ce dernier une opinion irrévocable.

Mais le duc ne fut pas dupe, il connaissait une grande partie des secrets de chaque localité royale ou ministérielle. Ecouter pendant que l'on parlait était un de ses moyens, parler pendant qu'on écoutait était une de ses ruses.

Il résolut donc, tout chaud encore de l'accueil que venait de faire Mme Dubarry à d'Aiguillon, il résolut de pousser jusqu'au bout la veine et d'indiquer à la favorite, sous bénéfice de son absence supposée, tout un plan de petit bonheur secret et de grande puissance, compliqué d'intrigues, double appât friand auquel une jolie femme, et surtout une femme de cour, ne résiste presque jamais.

Il fit asseoir le duc et lui dit:

—Vous voyez, duc, je suis installé ici.

—Oui, monsieur, je le vois.

—J'ai eu le bonheur de gagner la faveur de cette charmante femme qu'on regarde ici comme reine, et qui l'est de fait.

D'Aiguillon s'inclina.

—Je vous dis, duc, poursuivit Richelieu, ce que je n'ai pu vous apprendre comme ça en pleine rue, c'est que Mme Dubarry m'a promis un portefeuille.

—Ah! fit d'Aiguillon, cela vous est bien dû, monsieur.

—Je ne sais pas si cela m'est dû, mais cela m'arrive, un peu tard, il est vrai; enfin, casé comme je le serai, je vais m'occuper de vous, d'Aiguillon.

—Merci, monsieur le duc, vous êtes un bon parent, j'en ai eu plus d'une preuve.

—Vous n'avez rien en vue, d'Aiguillon!

—Absolument rien, sinon de n'être pas dégradé de mon titre de duc et pair, comme le demandent Messieurs du parlement.

—Vous avez des soutiens quelque part?

—Moi! pas un.

—Vous fussiez donc tombé sans la circonstance présente!

—Tout à plat, monsieur le duc.

—Ah! ça, mais vous parlez comme un philosophe. Que diable, aussi, c'est que je te rudoie, mon pauvre d'Aiguillon, et que je te parle en ministre plutôt qu'en oncle.

—Mon oncle, votre bonté me pénètre de reconnaissance.

—Si je t'ai fait venir de là-bas et si vite, tu comprends bien que c'est pour te faire jouer un beau rôle.... Voyons, as-tu bien réfléchi parfois à celui qu'a joué pendant dix ans M. de Choiseul?

—Oui, certes; il était beau.

—Beau, entendons nous, beau, lorsqu'avec Mme de Pompadour il gouvernait le roi et faisait exiler les jésuites; triste, fort triste lorsque, s'étant brouillé comme un sot avec Mme Dubarry, qui vaut cent Pompadour, il s'est fait mettre à la porte en vingt-quatre heures.—Tu ne réponds pas!

—J'écoute, monsieur, et je cherche où vous en voulez venir.

—Tu l'aimes, n'est ce pas, ce premier rôle de Choiseul?

—Certainement.

—Eh bien, mon cher ami, ce rôle, j'ai décidé que je le jouerais.

D'Aiguillon se tourna brusquement vers son oncle.

—Vous parlez sérieusement, dit-il!

—Mais oui, pourquoi pas?

—Vous serez l'amant de Mme Dubarry!

—Ah diable! tu vas trop vite; cependant, je vois que tu m'as compris. Oui, Choiseul était bien heureux, il gouvernait le roi et gouvernait sa maîtresse; il aimait, dit-on, Mme de Pompadour.... Au fait, pourquoi pas!.... Eh bien! non, je ne puis être l'amant aimé, ton froid sourire me le dit bien, tu regardes avec tes jeunes yeux mon front ridé, mes genoux cagneux et ma main sèche, qui fut si belle. Au lieu de dire, en parlant du rôle de Choiseul, je jouerai, j'aurais donc dû dire, nous le jouerons.

—Mon oncle!

—Non, je ne puis être aimé d'elle, je le sais pourtant, je le dis.... et sans crainte, parce qu'elle ne peut le savoir, j'aimerais cette femme par dessus tout....; mais!

D'Aiguillon fronça le sourcil.

—Mais!.... continua-t-il.

—J'ai fait un plan superbe; ce rôle, que mon âge me rend impossible, je le dédoublerai.

—Ah! oh! fit d'Aiguillon.

—Quelqu'un des miens, dit Richelieu, aimera Mme Dubarry. Parbleu! la belle affaire.... une femme accomplie!

Et Richelieu haussa la voix.

—Ce n'est pas Fronsac, tu comprends; un malheureux dégénéré, un sot, un lâche, un fripon, un croquant.... Voyons, duc, sera-ce toi?

—Moi! s'écria d'Aiguillon; êtes-vous fou, mon oncle?

—Fou! Quoi! tu n'es pas déjà aux pieds de celui qui te donne ce conseil! quoi! tu ne fonds pas de joie! tu ne brûles pas de reconnaissance! quoi! à la façon dont elle t'a reçu, tu n'es pas déjà épris.... enragé d'amour!.... Allons, allons! s'écria le vieux maréchal, depuis Alcibiade il n'y a eu qu'un Richelieu au monde, il n'y en aura plus.... je vois bien cela.

—Mon oncle, répliqua le duc avec une agitation, soit feinte, et en ce cas elle était admirablement jouée, soit réelle, car la proposition était nette; mon oncle, je conçois tout le parti que vous pourriez tirer de la position dont vous me parlez: vous gouverneriez avec l'autorité de M. Choiseul, et je serais l'amant qui vous construirait cette autorité; oui le plan est digne de l'homme le plus spirituel de la France, mais vous n'avez oublié qu'une chose en le faisant.

—Quoi donc!....s'écria Richelieu avec inquiétude!....N'aimerais-tu pas Mme Dubarry! Est-ce cela!.... Fou! triple fou! malheureux! est-ce cela!

—Ah! non, ce n'est pas cela, mon oncle, s'écria d'Aiguillon, comme s'il eût su que pas une de ses paroles ne devait être perdue; Mme Dubarry, que je connais à peine, m'a semblé être la plus belle et la plus charmante des femmes, j'aimerais trop au contraire éperdument Mme Dubarry, je l'aimerais trop: ce n'est pas là la question.

—Où est-elle donc la question?

—Ici, monsieur le duc; Mme Dubarry ne m'aimera jamais, et la première condition d'une alliance pareille, c'est l'amour; comment voulez-vous qu'au milieu de cette cour brillante, au sein des hommages d'une jeunesse fertile en beautés de tout genre, comment voulez-vous que la belle comtesse aille distinguer précisément celui qui n'a aucun mérite, celui qui, déjà, n'est plus jeune et que les chagrins accablent; celui qui se cache à tous les yeux, parce qu'il sent que bientôt il va disparaître!—Mon oncle, si j'avais connu Mme Dubarry au temps de ma jeunesse et de ma beauté, alors que les femmes aimaient en moi tout ce qu'on aime dans un jeune homme, elle aurait pu me garder à l'état de souvenir. C'est beaucoup; mais rien, ni passé, ni présent, ni avenir. Mon oncle, il faut renoncer à cette chimère; seulement, vous m'avez percé le cœur en me la présentant si douce et si dorée.

Pendant cette tirade, débitée avec un feu que Molé eût envié, que le Kain eût jugé digne d'étude, Richelieu se mordait les lèvres en se disant tout bas:

—Est-ce que le drôle a deviné que la comtesse nous écoutait. Peste! qu'il est adroit. C'est un maître. En ce cas, prenons garde!

Il avait raison, Richelieu, la comtesse écoutait, et chacune des paroles de d'Aiguillon lui était entrée bien avant dans le cœur; elle buvait à longs traits le charme de cet aveu, elle savourait l'exquise délicatesse de celui qui, même avec un confident intime, n'avait pas trahi le secret de la liaison passée, de peur de jeter une ombre sur un portrait encore aimé, peut-être.

—Ainsi, tu me refuses! dit Richelieu.

—Oh! pour cela, oui, mon oncle, car malheureusement je vois la chose impossible.

—Essaie, au moins, malheureux!

—Et comment?

—Te voici des nôtres....; tu verras la comtesse tous les jours; plais-lui, morbleu!

—Avec un but intéressé?....non, non....si j'avais le malheur de lui plaire, avec cette arrière pensée, je m'enfuirais tout au bout du monde, car j'aurais honte de moi-même.

Richelieu se gratta encore le menton.

—La chose est faite, se dit-il, ou d'Aiguillon est un sot.

Tout à coup on entendit un bruit dans les cours, et quelques voix crièrent: Le roi!

—Diable! s'écria Richelieu, le roi ne doit pas me voir ici, je me sauve.

—Mais moi, dit le duc.

—Toi, c'est différent, il faut qu'il te voie. Reste...., reste....., et pour Dieu ne jette pas le manche après la cognée.

Cela dit, Richelieu se dérobe par le petit escalier, en disant au duc:

—A demain.

(A continuer.)

Succession de feu John Springer.

AVIS est donné à toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de feu John Springer, de se présenter avec leurs réclamations et titres qui les établissent, à la demeure de John Ulmer, dans la ville de Lafayette, rue Tchoupitoulas, près rue de l'Harmonie, ou à Philip Bruns, Nouvelle-Orléans, rue Tchoupitoulas, près la rue de Jersey.

JULIANA SPRINGER,
Ad. de la succession de feu John Springer.
6 nov—10f.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire John P Harward, Read, pr le Havre.
Lehigh, Young, pr Liverpool.
Brick Adams Gray, Collins, pr la Havane.
Goëlette Nimrod, Baker, pr Brasos.
John Kouliff, Randall, pr Brasos.
Sarah Jane, Oliver, pr Matamoros.

ARRIVÉS.

Navire à vapeur Fanny, —, de Brasos.
Zone, Phinney, de Boston.
Oneco, Drew, de Richmond.
Taglioni, Rogers, du Havre.
Burlington, Cook, de New York.
Thos Wright, Farran, de New York.
Talma, Murray, de Bordeaux;
Bengal, Cook, de Boston
Carnatic, Deveral, de Boston.
Quebec, Brewster, de New York.
Cairo, Childs, de Liverpool.
Caledonia, Brander, de Philadelphie.
Jas N Cooper, York, de Hambourg
Cato, Bestland, de New York.
Clifton, Ingersoll, de New York.
Amazon, Murray, de Boston.
Geo Davis, Upton, de Boston.
Tallyrand, Webb, de Liverpool.
Charlemagne, Pales, de Liverpool
Barque Sarah Ann, Hosfield, de Liverpool.
Alpha, Merry, de Charleston.
Bachelor, Hooten, de New York.
M W Brett, Tyndy, de Malaga.
Brick Tash, —, de Tampico.
Goëlette David Coffin, Weems, de Brasos.
Wm & Elizabeth, Thompson, de Laguna.
John Bell, Duey, de Brasos.
Jno Randall, Washington, de Rio Grande.
Sarah Churchman, Nason, de Tampico.
Ocean Wave, Roy, de Tampico.
Steamers Creole, Griffin, de Mobile.
Gen Worth, Bennett, de Milliken's Bend
Montezuma, Kelly, de la Mobile.
Monterey, Whittenburg, de Shreveport.
Griffin Yeatman, Rowan, de Cincinnati.
Brunswick, Lee, de St Louis.
Dana, Brown, de St-Louis.
Belle-Isle, Smith, de Louisville.
Old Hickory, Blettinius, de Milliken's Bend
Gen Taylor, Newcomb, de Louisville.
Saladin, Coleman, de Louisville.
Vesta, Castello, de St-Martinville.
Bayou Bœuf, Fausette, des Attakapas.
Kiamichi, Irwin, de Rio Grande.
American Eagle, Atkinson, de Pittsburg.
Ringgold, McPherson, de Louisville.
Homer, Swager, de St-Louis.
Nec Plus Ultra, Phillips, de St-Louis.
Meteor, Hart, de Cincinnati.
St Helena, Welch, d'Alexandrie.
St Paul, Cable, de St-Louis.
Hard Times, Wallis, de Yazoo River.

MEMORANDA.

Chargement du navire Taglioni, du Havre—30 paniers champagne à L. Jeannet—30 do Pavilier—6 barriques vin et 3 colis marchandises A Barraud—1 R D Shepherd—1 P P Ducongé—16 A Molier—1 W Leech—2 Lafargue—1 Laborde frère—2 Tiblier frères—3 Taylor, Hart & Co—36 J Fisse—1 L Muh—1 A Lecourt—1 O Toleman—2 Dufour, Durand & Co—1 J P Benjamin—1 A Bodin—1 Mme Lachaise—6 F Claret—1 Keyling & Suevy—2 Lelievre—10 T P Clay—1 T Oxnard—2 L Bonche—14 T Mace—1 H Peychaud—1 A & Z Cavalier—94 L G Rogers—3 W Armstrong—6 Lucien & Silvestre—41 D N Kernan—3 J Thornhill—1 C Bergenzer—11 J Tottont frère—1 M E Benoust—6 T Medley & Co—4 C Guerin—6 Arsène & Hanson—21 J Lavoix—7 P Mallard—51 Ditchy—9 A Manson—4 Bertrand & Sico—1 J Hasan—2 C Lafon—1 [...]—1 Dufour, Durand & Co—2 Pinard & Rey—3 L Janin—3 North Bro—1 Barbarin frères—2 A Marchal—8 T Bonno—10 J Wilbien—1 C Bergenzer—2 T Vassin—31 H Lainey—6 J E Moore & Co—5 Emeneger—15 Bordères & Co—1 J P Benjamin—1 P Pasquier—5 Pardu[...] & Carrier—14 R D Fanny—9 D H Holmes—1 A Belat—1 Chassaigne—12 T Moreau—1 Gallet—1 Doriel—1 La Gazjour—152 à ordre.

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

Philadelphie,	de France,	16 oct	N. York 9 nov
Caledonia,	d'Angleterre,	16 oct	Boston 16 nov
S. Sands,	d'Angleterre,	21 oct	N. York 21 nov
New York,	de France,	24 oct	N. York 21 nov
Acadia,	d'Angleterre,	4 nov	Boston 1er déc
Union,	de France,	10 nov	N. York 9 déc
Britannia,	d'Angleterre,	19 nov	Boston 16 déc
Philadelphie,	de France,	23 déc	N. York 23 jan

Le vapeur d'Angleterre pour l'île aux Chats (Louisiane) a dû partir le 2 courant.

☞ Durant les mois de janvier, février et mars, les steamers français ne partiront du Havre que le 21 de chaque mois.

AMUSEMENTS

THEATRE D'ORLEANS

Mardi, 9 novembre 1847,
CONCERT INSTRUMENTAL,
A 50 INSTRUMENTS EN CUIVRE,
Donné par les Sociétés HOWARD et PHILHARMONIQUE,
AU BENEFICE DE LEUR CHEF D'ORCHESTRE
M. M. E. LEHMANN.

Programme.—Première partie:

1. Grande marche, dédiée au gén. Taylor, par E. Prévost.
2. La [...], grande valse, par Auber.
3. [...] de la Part du Diable par Auber.
4. Matamoros, grand pas redoublé, par La Hache.
5. Fantaisie, sur des motifs des Martyrs, Donizetti.
6. La grande marche triomphale de la Juive, par Halevy.

Deuxième partie

7. Ouverture de Guillaume Tell, par Rossini.
8. Grande marche du Bataillon d'Artillerie, par Lehmann.
9. Chœur des buveurs de la Juive, par Halevy.
10. Love Not, air varié, par Wallace.
11. La grande prière des Puritains, par Bellini.
12. Chœur de Charles VI (guerre aux tyrans) par Halevy.

Troisième partie:

13. Les airs Nationaux de différens compositeurs.
14. La Grande Danse Infernale, dédiée aux membres de l'Association Howard, par Lehmann.

N. B.—Ce morceau sera exécuté pour cette fois seulement, avec tous ses accessoires, accompagnement de cris et cloches harmoniques, pistolets, bruit de crécelles, fouets, castagnettes, sifflets, cris de hiboux, tamtam, tonnerre, chaînes de fer, grelots, &c. &c. à la clarté de feux blancs et rouges.

Sujet qui inspire cette composition:

1re scène.—Le Théâtre représente un vaste cimetière, à minuit, les âmes en peine errent mélancoliquement dans cet enclos. Le bedeau tinte le glas de onze heures. Les puissances infernales sentent leur funeste influence sur les âmes, et les entrainent à danser une Polka impie. Satan [...] tonne.

2me scène.—Une demi heure après qu'a retenti la cloche fatale, les esprits infernaux entraînent leurs victimes égarées, des voûtes infernales retentissent des chants hideux de leurs odieuses saturnales.

3me scène.—L'Etre Suprême prend enfin pitié des âmes égarées; il foudroie Satan et ses plus anges, et les précipite aux noires profondeurs de leur empire. Les âmes [...] de paix retournent en calme, [...] dans leur sommeil au tombeau.

Billets—$1 chaque, qu'on pourra se procurer aux magasins de musique et aux librairies de cette ville, ainsi qu'au contrôle du Théâtre d'Orléans, qui sera ouvert tous les jours. Les familles pourront engager des loges entières, et, en allant au contrôle les individus auront le choix des places.

☞ On commencera à 7 heures précises.
☞ Il y aura un intervalle de 15 min. entre chaque partie. 8 nov

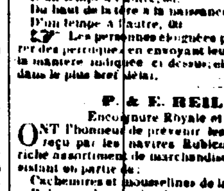

J. B. BOISSON,
COIFFEUR, rue St Charles No 61, en face de l'église du Rev M. Clapp. Manufacture de perruques; toupets en tulle chevelliée, bandeaux, nattes, frisettes et cachet[...]. Manière de prendre mesure pour une perruque:

Tour de la tête 21 pouces,
D'une oreille à l'autre, 00.
D'un tempe à l'autre, 00.
Du haut de la tête à la naissance du cou, 00.
D'un tempe à l'autre, 00.

☞ Les personnes éloignées peuvent se procurer des perruques en envoyant leur mesure prise de la manière indiquée ci dessus; elles seront servies dans le plus bref délai. 8 nov—1 jour

P. & E. REILLY,
Encoignure Royale et Canal,
ONT l'honneur de prévenir les Dames qu'ils ont reçu par les navires Rubicon et Ancona, un riche assortiment de marchandises françaises, consistant en partie de:
Cachemires et mousselines de laine nouveautés,
Robes cachemire brodées,
Merinos unis en toutes nuances,
Popelines do do
Soieries riches, brochées, glacées et changeantes,
Satins à la Reine nuances unies pour mantelets,
Moire noire unie, rayée et à carreaux,
Gros de Naples noir, 34 pouces pour châles,
Do do cuit pour robes,
Do do noir broché pour robes,
Soieries pour enfants, à carreaux, couleurs changeantes, &c.
Corsets sans coutures tailles longues,
Broderies françaises, cols, guimpes, pélerines, berthes, mouchoirs, manchettes, robes de baptême, &c.
Manteaux, mantelets, visites, modèles nouveaux,
Barèges nouveautés pour robes de ville et de bal,
Ombrelles unies et brodées avec et sans franges,
Do article nouveau double soie,
Châles vrai crêpe de Chine, satin de Chine, brochés, cachemire, &c.
Echarpes cachemire fond blanc,
Gants Jouvin, [...] filets, &c.
Manteaux blancs tricotés pour enfants, &c.
AUSSI: Un magnifique assortiment de
Toiles d'Irlande 6/4, 10/4 et 12/4 pour draps,
Do do 4/4 pour chemises,
Damas pur fil 6/4 et 10/4 pour nappes,
Do do pour serviettes,
Services complets de tables en double damassé,
Do do do uni,
Percales frappées, toiles de Paris, &c.
Damas coton, laine et coton, et laine et soie pour rideaux,
Glands et bordures pour rideaux et mousquetaires,
Bobinet uni et broché do do
Indiennes françaises pour rideaux. 6 nov—3

STOCK DE MARCHANDISES sèches nouvellement débarqué.—C. M. SIMPSON, rue de Chartres, No 26, troisième porte au-dessous de la rue de la Douane, vient de recevoir son stock de marchandises sèches d'automne, sur lequel il réclame l'attention des acheteurs.
Marchandises sèches pour Dames nouvellement reçues:
Robes de cachemire brodé, nouveau genre,
1 caisse cachemire satin riche uni,
1 do do de laine imprimé, à très bas prix, ayant été acheté à l'encan.
1 caisse magnifique Barège pour la rue et toilette du soir, nouveau genre.
1 caisse dito imprimé riche, et à très bas prix.
Beaux calicots français.
Calicots anglais [...] de 6 à 16 c. la yarde.
Do tartans [...] et croisé,
Do do [...] à très bon marché de 10 1/2 à 25 cents.
Bas riches, pour robes et mantilles,
Couvertes, un grand assortiment de toutes grandeurs,
Ouates de toutes qualités à l'usage des familles,
Ombrelles, 3 caisses venant de Paris,
Rideaux de mousseline,
[illegible]
Toiles pour draps et chemises,
[illegible]
Gants de Paris, [...]; bonnets, &c.
8 nov

CARGAISON de [...]—600 [...] chaux de Thomaston, [...] 3me Municipalité [illegible]
HARMAN & Co.
5 nov

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.
Nouvelle-Orléans, 6 novembre 1847.
L'ANNEE fiscale de cette institution s'est terminée le 4 octobre dernier; les administrateurs ont déclaré un dividende aux polices de la compagnie de vingt pour cent sur le montant des primes gagnées, (soit $1,000,746 80) de cette année, et ont en outre déclaré un sous-dividende de six pour cent, au comptant sur le scrip.
Le scrip gagnant du Fonds disponible pour l'année des primes, se montait, le 4 octobre dernier, à $808,181 21; somme à laquelle il faut ajouter plus de $190,000 de primes encaissées depuis cette date, et qui est plus que suffisante pour couvrir les polices.
L'agence continue à assurer contre l'incendie, et les risques maritimes et de navigation intérieure.
L. MATHEWS, agent,
Coin Camp et Commune.
N. B. Notice sera donnée lorsque les certificats de scrip seront prêts à être délivrés. 8nov—☞

Avis au Public.
LE soussigné prévient le public que sa femme Rosalie Cuchot, ayant quitté son domicile pour suivre son père Dominique Cuchot, il ne paiera aucune des dettes qu'elle aura contractées ou qu'elle pourra contracter à partir de ce jour.
6 nov—1 Jos. JOLISSAINT.

Enfant trouvé.
A été laissé chez le soussigné un petit garçon blanc âgé d'environ 3 ans, ne parlant qu'anglais. Les personnes sont priées de le réclamer rue Villeré, entre Bienville et Douane, ou au No 25, rue de la Douane.
8nov—3f V. GEORJEAN.

FROMAGE, FROMAGE.
A VENDRE en gros et en détail, reçu par le navire Rockingham du Havre:
30 meules fromage Gruyère,
300 fromages tête de mort de Hollande,
50 do pâte grasse,
200 [...] de première qualité.
En magasin:—Un grand assortiment de fruits au jus, vin, liqueurs et groceries pour familles, le tout à des prix modérés. S'adresser à J. FISSE.
8 nov Encoig Royale et St-Pierre.

REÇU par le navire Taglioni, capitaine Rogers, du Havre, et à vendre par le soussigné:
400 fromages tête de mort de Hollande.
50 do pâte grasse.
30 do de Gruyère.
200 [...] de première qualité.
En magasin, un grand assortiment de groceries, vins et liqueurs pour famille, en gros et en détail.
J. FISSE.
8 nov Encoignure St-Pierre et Royale.

Mmes FERRET & Co.
58, Rue Bourbon, près celle Bienville,
ONT l'honneur de prévenir les Dames que, comme par le passé, elles se chargent de la confection de robes, manteaux, visites, lingerie, trousseaux, &c., sur des modèles des meilleures maisons de Paris.
On demande de bonnes ouvrières de suite.
8nov—1f

AVIS.
ON a besoin de suite pour conduire une machine à vapeur, sur une habitation établie en sucrerie, d'un ingénieur bien recommandé auquel on donnera de bons gages.
S'adresser rue Conti, No 17. à V. ALLAIN.
8nov—3f

SARDINES A L'HUILE.—Reçues par les derniers arrivages—2,000 boîtes et demi boîtes sardines de la nouvelle pêche, de la marque bien connue B Guillous, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
8 nov Rue St-Louis, No. 90.

ABSINTHE—30 caisses absinthe de la marque Fauvard Bruneton, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
8 nov rue St-Louis, No. 90

P. LONGIS, rue Royale No 115, offre en vente d'importations récentes et directes:
80 barriques vin de Marseille.
20 demi do do
10 quarts Porto do
100 do Madère, do
500 paniers huile 24 onces J. [...]
50 do bouteilles vides.
500 caisses St-Julien, &c.
Un assortiment choisi de vins de Bordeaux, Madère, Xeres et Porto; Brandy, liqueurs, whiskey, bouchons, &c. 8 nov

Changement de domicile.
L. CANTIN a transféré son magasin au No. 72 1/2 rue des Magasins. 8 nov

SUCRE—200 caisses sucre blanc, jaune et brun, de la Havane, à vendre par L. CANTIN,
8 nov 72 1/2 rue des Magasins

TABAC—300 balles tabac de Vuelta Abajo et Cuba, [...] à vendre par L. CANTIN, 72 1/2 rue des Magasins

CAFE de la Havane—[...] sacs café à vendre par L. CANTIN,
8 nov 72 1/2, rue des Magasins.

A VENDRE par le soussigné:
24 barriques vin rouge Medoc, vieux;
20 do do ordinaire;
50 barils vin blanc Haut Sauterne;
200 caisses vin rouge St Julien;
100 do do Medoc, vieux, bout. dorées;
50 do do do 1/2 do do
150 do vin blanc Haut-Sauterne, vieux;
51 do do do 1/2 bouteilles;
200 paniers anisette fine et superfine, de Bordeaux;
25 caisses kirch Jeanrenaud;
30 do do Berthoud;
30 do marasquin superfin;
30 do curaçao fin et superfin;
30 do eau d'or de Dantzick;
20 do liqueurs superfines de Bordeaux;
12 balles de 30,000 bouchons première;
2 do bouchons demi longs;
2 do do courts fins;
2 do do [...];
1 do do à dames-jeannes;
1 do do à [...];
FOUJET FILS,
8 nov 10, rue Conti, entre Chartres et Levée

LE soussigné ayant en magasin, depuis nombre d'années, de la liqueur Martinique première qualité, offre à vendre à bas prix, cet article à ceux [...] plus de son commerce.
H. BONNABEL.
8 nov Encoig. Marché et Tchoupitoulas

VERITABLE Genièvre d'Anvers.—75 paniers et demi paniers genièvre, à vendre par AUG. MOLIER,
8nov—10f 90, St Louis.

BOUCHONS—10 balles bouchons fins pointus par balles de 30 m. chaque.
10 balles bouchons fins réguliers, par balles de 30 m. chaque,
5 balles bouchons fins réguliers par balles de 20 m. et par sacs de 1,000 et 500 chaque, à vendre par AUG. MOLIER,
8nov—10f 90, St Louis.

VINAIGRE DE VIN BLANC.—25 barils bon vinaigre, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
8 nov rue St Louis, No 90.

ESPRIT de Térébenthine—40 barils esprit de térébenthine, en débarquement du navire [...], à vendre par NATHAN JARVIS & Co,
8nov 90, Commune

VIN EN BOUTEILLES—91 caisses de vin de Madère et de Bordeaux, en déchargement du steamer américain Eagle, à vendre par NATHAN JARVIS & Co,
8nov 90, Commune.

HOUBLON—En déchargement du navire Gov. Davis, houblon de la récolte de 1847, à vendre par NATHAN JARVIS & Co.
8nov 90, Commune.

DROGUES—120 balles drogues, en débarquement du navire [...], à vendre par NATHAN JARVIS & Co,
8nov 90, Commune.

VERRERIES pour pharmacies, fioles, &c. un assortiment général, en déchargement du navire Macabar, et en magasin, à vendre par NATHAN JARVIS & Co,
8nov 90, Commune.

CONDUITS à la geôle de police de la Municipalité No. 2, les esclaves suivants:
JOHN, nègre, se disant appartenir à M. Samuel Jameson; il est âgé d'environ 24 à 25 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, parlant français et anglais.
JOHN TURNER, nègre, se disant appartenir à M. Gill ou Henry C. Dunbar, ou Thomas Landis, Rivière rouge, Louisiane, il est âgé d'environ 22 à 24 ans, taille de 5 pieds 9 pouces, ne parlant que l'anglais.
Les propriétaires des dits esclaves, sont requis de les réclamer au bureau du recorder, en se conformant à la loi.
M. HERNANDEZ Jr.
8 nov Geôlier de la garde

ON demande une institutrice pour enseigner le français dans une famille demeurant près Natchez. S'adresser au No. 73, Camp.
6 nov—6f

Marchandises sèches.
Nouveau magasin, No 28, rue du Canal.
MM. HAGGERTY & FRERE ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont en magasin et reçoivent continuellement un assortiment général de marchandises de fonds et de fantaisie, bien choisies, sur lesquelles ils appellent l'attention des acheteurs. Dans la conviction qu'aucune maison ne peut vendre au dessous de leurs prix, ils croient pouvoir assurer qu'on ne trouvera point ailleurs de meilleures marchandises, à des prix plus bas, AU COMPTANT. 8nov—6f

A LA REINE DE CHYPRE,
Encoignure Bourbon et St-Pierre.
LE soussigné a l'honneur de prévenir les Dames et le public en général, qu'il a acheté le magasin ci dessus connu, du sieur E. Pinard; que par cet achat il est à même d'offrir tous les articles concernant domestiques et nouveautés, à des prix excessivement réduits; il ose espérer, et engage même les personnes à visiter le stock avant d'acheter ailleurs.
4 nov— A. LABROQUE.

VIN de Marseille, marque Borgasse, ayant droit au drawback,
30 barriques.
40 demi-barriques, à vendre chez J. WILBIEN,
8nov—3f Passage de la Bourse, No 57.

VINS DE MARSEILLES, Catalogne et autres:
61 pipes vin de Catalogne,
67 demi-pipes do,
30 barriques Bergasse et Grousset,
30 do Grousset,
100 do Madère, (ayant droit au drawback),
8 pipes vin Madère, de [...],
10 barils vin de Porto, do,
45 barils imitation, do,
45 caisses vin du Rhin, supérieur, Johannisberg, Marcobrunner, Laubenheimer, &c.
A vendre par HEPBURN & TURPIN,
5 nov—6f No 31, Vieille Levée.

MOUSSE NOIRE—120 balles en magasin, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
5 nov—6f No 31, Vieille Levée.

PLATS COTES—10 boucauts à vendre à bas prix, pour clore par HEPBURN & TURPIN,
5 nov—6f No 31, Vieille Levée.

CHARBON pulvérisé—5 boucauts, à vendre par
18 oct B. VALLS, 37, Commune

VIN ROUGE ET BLANC en caisses—65 caisses vieux vin rouge Lafitte;
25 caisses vieux vin rouge Margaux;
100 do do do St-Estèphe;
20 do vieux Sauterne Champagne;
415 do vin rouge St Julien;
34 do vieux vin blanc Haut Sauterne, 1834
15 do do do [...]
En magasin et à vendre par CHARLES DUFOUR,
3 nov 35, rue Natchez

[illegible]
3 nov

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que l'Hon. A. D. CROSSMAN est candidat pour être réélu Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU DES ASSESSEURS
De la Première Municipalité,
No. 30,
Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti.
21 août—1m

$1,000 de récompense.
SERONT donnés à quiconque pourra fournir des informations ou renseignements qui feront découvrir la personne ou les personnes qui se sont introduites dans les bureaux de la Compagnie d'Assurances des Négociants dans la nuit du samedi 23 octobre, ont déchiré les livres et papiers, et commis divers dégâts.
Par ordre de la direction,
26 oct J. PEMBERTON, président

LE soussigné a l'honneur d'annoncer aux personnes qui ont souscrit pour l'organisation d'un Club, que cet établissement est ouvert au No 37, rue d'Orléans entre Royale et Bourbon.
5nov E. MARCHEGUAY.

HOTEL D'ORLEANS.
Rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse.
Mme ANNE GEORGES a l'honneur de prévenir le public qu'elle ouvrira lundi prochain, 25 octobre, ce bel établissement, qui vient d'être complètement réparé et embelli, et que l'on y recevra comme par le passé, des pensionnaires au jour et au mois, qui seront des mieux servis. Le prix est de Une piastre et demie pour la chambre et la pension, par jour; et selon les autres chambres, une piastre vingt cinq et une piastre.
La pension au mois $30 [...] $5 par semaine.
23 oct—1m

LE soussigné offre à vendre en débarquement des navires Oxnard et J. Cadmus, les marchandises suivantes:
7 caisses cotonnades genre bretelles,
1 do do mirobolantes,
3 do do façonnées nouveautés,
10 do do marquises;
10 do do bleu unies.
200 douzaines chemises en couleur,
1000 do foulards coton, nouveau genre,
2 caisses châles cachemire, 2 do do écharpes,
2 do do tapis, 10 do indiennes d'Alsace,
2 do satin laine fantaisie;
2 do ombrelles ordinaires; 6 do do riches
4 do indiennes meubles
4 do mouchoirs batiste,
1 do do à rivière et à jour.
10 do do madras, 3 do vestes peluchées
1 do cachemire pour gilets
1 do pantalons unie, 28, 30 & 32 pouces,
2 do satin laine façonnée pour pantalons
2 do castorie et satin noir,
3 do draps diverses couleurs,
2 do lingerie assortie
1 do robes cachemire brodée,
1 do do do [...] satinée,
6 do parfumeries,
1 do mouchoirs blancs festonnés,
1 do jupons crinoline,
1 do pantalons confectionnés,
2 do gilets do cachemire et soie,
2 do foulards pour robes,
1 do rubans de soie et satin,
1 do casquettes drap,
1 do do velours pour enfans,
1 do chapeaux do do
4 do jaconnats d'hiver.
A. PAVILLIER,
1nov ☞ St Louis, 90.

Changement de Domicile.
NUMA LACOSTE, Importateur de Vins, Eau-de-Vie, Liqueurs, etc., etc., a transporté son magasin au No 117, rue Royale entre St. Louis et Toulouse. 2nov

CHARLES DUFOUR a transporté son magasin au No 35, rue Natchez, entre celles du Camp et des Magasins. 1nov

Changement de domicile.
A. BIDAULT est actuellement établi au No. 9, Bank Place. 5 nov—3

CHANGEMENT de domicile—S. V. BARRETT a transféré son comptoir au No 36, rue de la Vieille Levée. 3nov—1f

AVIS.
LE public est par le présent informé que Don Carlos de España est le seul mandataire de Mme Francisca de Paula Vargas, épouse de F. Marchori, et que tous pouvoirs précédemment donnés par elle, se trouvent dûment révoqués. 3nov—3f

ON DEMANDE UNE DAME DE COMPTOIR parlant l'anglais et le français, et s'entendant à un genre d'affaire en magasin de modes. S'adresser rue Royale, 254, près de l'encoignure Dumaine, maison de modes. On ne s'arrangera qu'avec une personne possédant de bonnes recommandations. Les appointements seront avantageux.
On a besoin d'un jeune homme parlant l'anglais et le français, de 18 à 20 ans, pour être commis dans un magasin de parfumerie, encoignure Bienville et Chartres. 3nov—3

AVIS AUX ABONNÉS de l'Histoire des Girondins, de M. de Lamartine, édition de la Semaine Littéraire.
Les souscripteurs sont prévenus que cet ouvrage est terminé à la 8ème livraison.
Les personnes auxquelles il manque des numéros sont priées de faire la réclamation d'ici à 10 jours au plus tard, car à cette époque les numéros restant seront renvoyés à New-York.
S'adresser à Ven. HEBERT,
Libraire, 149, rue de Chartres.
N. B.—Il reste encore quelques Collections complètes [...] Prix de l'ouvrage: $3 [...], suite de l'édition de Paris, formant deux beaux volumes de la Semaine littéraire. 5 nov—10

Nègres! Nègres!
LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre, en son ancien établissement, rue Moreau, No 36, 3e Municipalité, le plus grand et le plus beau lot de nègres qui ait été [...] cette [...] année. Les personnes désirant acheter sont invitées à visiter cet établissement.
Pendant la saison, de nouveaux lots seront reçus régulièrement de la Virginie.
3nov—3m Wm F. TALBOT.
[illegible]

Charbon! Charbon!
KENNEDY & TAYLOR,
No. 150, rue Magasins, près Girod.
LES ordres laissés pour charbons, tels que, Pittsburg piqué ou criblé, Anthracite ou Cannel au plein, seront exactement et promptement exécutés. Les prix courant, en laissant les noms et demeures au magasin de cigares de F. de P. PARRA,
5nov—3m Enc. St Louis et Passage de la Bourse.

AVIS.
SERRE ET MARCHÉ AUX FLEURS situés place St Antoine, à louer pour la saison, ou à vendre. S'adresser à FOURVOISIER & Co,
5nov Encoig. Royale et Orléans.

CHAUX—300 barils chaux fraîche criblée, dans la carrière de marbre du cap Girardeau, en débarquement du bateau Missouri, et à vendre par P. H. MONSSEAUX, 210, rue St-Louis et Vieux Bassin, au
1 nov Marble Yard.

AGENDA-EPHEMERIDES ou Memento de Cabinet pour 1848.
Aussi—Almanachs de la Louisiane pour 1848, ainsi qu'un assortiment d'Almanachs de toutes espèces.
En vente à la librairie de V. HEBERT,
3 nov 149, rue de Chartres

Mémoires d'un Médecin.
LA 3me livraison des Mémoires d'un Médecin, par Alexandre Dumas.
En vente chez V. HEBERT,
3 nov 149, rue de Chartres

Journal des Débats.
IL reste à placer un abonnement aux Débats, journal politique et littéraire publié à Paris.
N. B.—Ce journal est reçu tous les 15 jours par les steamers français.
S'adresser à la librairie de VICT. HEBERT
3 nov 149, rue de Chartres

G. W. DUNBAR,
MANUFACTURE DE
BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.
REÇU un bel assortiment de marchandises d'automne de choix, manufacturées pour le marché de la Nouvelle-Orléans. Aussi des articles nouveaux et de qualités supérieures, à vendre au No. 30, rue de la Douane, Nouvelle Orléans. 2 nov

Bottes, Souliers et Brodequins.
120 caisses en débarquement des navires Avalanche et Platon, à vendre par R. G. HOBBS,
3 nov—3 12, rue de la Douane.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—365 caisses actuellement en débarquement des navires Iowa, Henriette, Augusta et Laura, à vendre par R. G. HOBBS,
3nov—3f 12, rue de la Douane

Bottes, Souliers et Brodequins.
300 caisses en débarquement des navires Meguntecook, Woodside et Marathon, à vendre par R. G. HOBBS
3nov—3f 12, rue de la Douane.

BOTTES, souliers et brodequins—Reçu des navires Henriette, Augusta, Marathon et Laura, de Boston, 312 caisses marchandises d'automne. Aussi une facture de marchandises de choix de Philadelphie à vendre à des prix réduits par G. W. DUNBAR,
2nov 30, Douane

W. F. Hyde & G. W. Moss ont transporté leurs magasins au No 26, rue de la Commune et No 13, Canal Row, qui se communiquent. 16 oct ☞

REÇU par les navires Oxnard et John Cadmus, et à vendre par le soussigné:
400 paniers vin de Champagne de la marque A. Pavillier, en bouteilles et demi-bouteilles.
AUG. MOLIER,
1re nov—10f No 90, rue St Louis

AMANDES FRAICHES—50 balles amandes en coques.
25 barils de [...] coques, 50 liv. chacun.
50 caisses amandes de [...], 25 liv. chacune, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
5 nov—6f 31, Vieille Levée.

OLIVES & ANCHOIS—25 barillets olives et anchois, provenant de Malaga par les derniers arrivages, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
5 nov—6f 31, Vieille Levée.

RAISINS SECS—2,500 caisses en débarquement et à vendre par B. VALLS,
8nov 37, Commune

CACAO—30 sacs Guayaquil, à vendre par
8nov B. VALLS, 37, Commune.

TABAC de la Havane—10 balles, à vendre par
8nov B. VALLS, 37, Commune.

SUCRE de la Havane—100 caisses, à vendre par B. VALLS,
8nov 37, Commune.

CIGARES de la Havane—1,000,000 de toutes qualités, importés et à vendre par
8nov B. VALLS, 37, Commune.

CERISE à l'eau-de-vie—100 caisses en débarquement, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
19 oct 17 et 19, St Louis.

CHAUX de Thomaston—Fraîche et en bon ordre, en débarquement et à vendre par ALFRED KEARNY & Co,
8nov 88 rue Magasins

TABAC de la Havane.—7 balles pour capes, qualité supérieure de la nouvelle récolte, en débarquement du brick Salvadora, à vendre par
1er nov B. VALLS, 37, Commune.

CIGARES de la Havane—34,000 de la marque [...]
20,000 de la marque La Luna,
60,000 do do Venus,
En tout 114,000 en débarquement du brick Salvadora, à vendre par B. VALLS,
1er nov 37, Commune.

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
1er nov 22, rue St Louis.

HUILE D'OLIVE ET SARDINES—600 paniers huile d'olive de [...], [...] demi-boîtes sardines à l'huile de F. Bonduel & Co, de Nantes, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
1er nov 22, rue St Louis.

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co
☞ Agence pour [...] rue de Chartres, [...] agent pour le Sud [...] de Winer.

Remède contre la [...]
☞ L'USAGE de [...] l'Ouest, préviendra [...]
Ce remède [...]
Contre les [...]
Do l'asthme [...]
Do la diarrhée [...]
Do la constipation [...]
Do les hémorroïdes [...]
On peut s'en [...]
En vente au No [...]

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co,
Dépôt chez P. A. [...]
Encoignure [...]
☞ La [...] l'affection vermineuse [...] vermifuge de Winer [...] trois qualités [...] gatif et tonique.

ECOLE DE DANSE.
M. & Mme HAZARD
Rue St Charles, [...] entre les rues [...]
M. HAZARD, professeur de danse [...] Mme HAZARD, [...] la Nlle Orléans, [...] ECOLE DE DANSE [...] et les jours suivants.
Heures des cours [...] à 10 pour les messieurs.
M. & Mme HAZARD [...] des leçons dans [...]
Les Dames [...] Danse, Mme HAZARD [...]
[illegible]

Mme M. O. POTIER [...] de prévenir les dames [...] France et de New-York [...] rue des Chartres No [...]

SALON DE MODES.
MME ADELE NOQUÉ [...] chez Mme [...] les dames de la Nouvelle [...] Modes, rue [...]
[illegible]

[...] Liverpool [...] une barrique [...] JENKINS.
6 nov

COTONS POUR LE MARCHÉ [...] balles coton anglais [...] pour le marché [...] à vendre à des conditions [...] F. H. [...]
6 nov—3

CHAPEAUX [...] Alto, ainsi que de chapeaux [...] en douzaine, chez [...] rue de Chartres.

CASQUETTES [...] casquettes [...] rue de Chartres.

HABILLEMENT—Un grand assortiment [...] nouvellement reçu du [...]

MARCHANDISES SÈCHES [...] vendre chez [...]

HUILE—850 paniers huile [...] du navire Emma [...] par MARTIAL PEYRET
6 nov

VINS POUR FAMILLE—30 barriques [...] pour famille, à vendre par MARTIAL PEYRET
6 nov

AMANDES—10 balles amandes [...] à vendre par MARTIAL PEYRET
6 nov

AVIS.
UNE personne d'un âge mûr [...] affaires commerciales [...] écrivant le français et l'anglais [...] l'emploi. Elle se chargera [...] S'adresser par lettre à la poste [...] A. B.

MME MACÉ informe respectueusement [...] le navire Ancona, un [...] de saison, [...]
[illegible]
[...] No. 34, rue de Chartres.

Ouverture de Nouveautés
LES soussignés [...] de France, [...]
[illegible]

Marchandises françaises
LES soussignés viennent de recevoir [...] arrivages du Havre [...] partie des articles suivants:
[illegible]

A VENDRE en débarquement du [...] de Marseilles, 100 caisses [...] DUFOUR
22 oct 77, St-Louis, entre [...]

A VENDRE en débarquement du [...]:
50 barriques vin Montferrand.
100 caisses vin [...]
100 do cerises à l'eau de vie.
25 do abricots do do
25 do prunes do do
240 milliers bouchons [...]
40 milliers bouchons fins [...]
21 oct 77, St-Louis, entre [...]

SARDINES à l'huile, en débarquement [...] Ancona
500 boîtes sardines de la [...]
1000 demi boîtes do
1500 quarts do
A vendre par B. TALAMON

FRUITS à l'eau-de-vie, [...]
[illegible]

A VENDRE—[illegible] P. J. PAYT & CO

[illegible] ROCHEREAU & Co